

MARCHE N°

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Acte d'engagement

Lot n°

Objet du marché

Finalisation des études préalables ZAC EcoQuartier des Griffons

Pouvoir adjudicateur

Ville de Falaise

Adresse Place Guillaume le Conquérant BP 58 14700 FALAISE

Téléphone : 02 31 41 61 61

Télécopie : 02 31 90 25 25

Procédure de passation

Procédure adaptée – Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire

Comptable public assignataire des paiements

Mme le Trésorier principal de Falaise

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Notification du marché

Date de notification :

Cet acte d'engagement constitue la réponse au lot n°:

(le candidat remplit un acte d'engagement par lot et en précise le n° ci-dessus).

Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet du marché	5
2.1 Décomposition du marché	5
3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction	6
3.1 Durée du marché	6
3.2 Reconduction	6
4. Conduite des prestations.....	6
5. Délai d'établissement des prestations.....	7
6. Prix.....	7
6.1 Conséquences financières de la non-exécution ou de l'exécution d'une tranche optionnelle.....	8
7. Avance.....	8
8. Signature du candidat.....	9
9. Acceptation de l'offre	9

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Organisme bancaire :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet : Art. 1 du RC

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations par tranche suivantes :

- Pour le lot n°01– Tranche n°1 :
 - Analyse de la compatibilité du schéma d'aménagement proposé avec l'état initial de l'environnement de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet et propositions d'évolutions le cas échéant.
 - Définition de la programmation urbaine par îlot et des surfaces plancher potentielles. Etablissement d'un plan de domanialité du futur quartier
 - Etablissement d'un dossier de création de la ZAC des Griffons et référentiel d'aménagement des espaces
- Pour le lot n°01– Tranche n°2 :
 - Assistance à la concertation – participation à une réunion publique
- Pour le lot n°02– Tranche n°1 :
 - Accès et déplacements
 - Assainissement et réseaux divers
- Pour le lot n°03– Tranche n°1 :
 - Etude d'impact
 - Etude thermique
- Pour le lot n°03– Tranche n°2 :
 - Mise à jour de l'étude d'impact
 - Assistance à la concertation – participation à une réunion publique

2.1 Décomposition du marché

Les prestations des lots feront l'objet de marchés à tranches. La répartition des tranches par lots est la suivante :

Lot 01 : Les études urbaines

- Tranche 1 : tranche ferme
- Tranche 2 : tranche optionnelle 1

Lot 02 : Etudes techniques préalables

- Tranche 1 : tranche ferme

Lot 03 : Etude d'impact et étude thermique

- Tranche 1 : tranche ferme
- Tranche 2 : tranche optionnelle 1

3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

3.1 Durée du marché

Les délais d'exécution de chacune des tranches successives des différents lots sont les suivants :

Pour le lot n° 01 – Etudes urbaines

N°	Désignation de la tranche	Délai
1	tranche ferme	5 mois
2	tranche optionnelle 1	-

Pour le lot n° 02 – Etudes techniques préalables

N°	Désignation de la tranche	Délai
1	tranche unique	4 mois

Pour le lot n° 03 – Etude d'impact et étude thermique :

N°	Désignation de la tranche	Délai
1	tranche ferme	5 mois
2	tranche optionnelle 1	1 mois

Le délai d'exécution de la tranche ferme part de la notification du marché.

Les délais d'exécution des tranches optionnelles partent à compter de la notification de la décision d'affermissement de la tranche considérée.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Conduite des prestations

Les personnes physiques chargées de l'exécution des prestations sont désignées ci-après :

Nom et prénom du chef de projet :

Nom et prénom de la personne physique :

Fonction :

Nom et prénom de la personne physique :

Fonction :

Nom et prénom de la personne physique :

Fonction :

5. Délai d'établissement des prestations

•Pour le lot n° 01 – Les études urbaines :

Le délai d'établissement des études par le prestataire est fixé à :

- Pour la tranche n° 1 :
 - Mission phase 1 - Analyse de la compatibilité du schéma d'aménagement proposé avec l'état initial de l'environnement de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet et propositions d'évolutions le cas échéant. : 2 mois
 - Mission phase 2 - définition de la programmation urbaine par îlot et des surfaces plancher potentielles. Etablissement d'un plan de domanialité du futur quartier : 1 mois
 - Mission phase 3 - Etablissement d'un dossier de création de la ZAC des Griffons et référentiel d'aménagement des espaces : 1 mois
- Pour la tranche n° 2 : Assistance à la concertation : NEANT

•Pour le lot n° 02 – Etudes techniques préalables :

Le délai d'établissement des études par le prestataire est fixé à :

- Mission Accès et déplacements : 1 mois
- Mission Assainissement et réseaux divers : 1 mois

•Pour le lot n° 03 – Etude d'impact et étude thermique :

Le délai d'établissement des études par le prestataire est fixé à :

- Pour la tranche n° 1 :
 - Mission Etude d'impact : 5 mois
 - Mission Etude thermique : 1 mois
- Pour la tranche n° 2 :
 - Mission Mise à jour de l'étude d'impact : 1 mois

Les modalités d'acceptation par le pouvoir adjudicateur des documents produits par le titulaire sont définies à l'article *Réception des documents* CCAP.

6. Prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

L'offre du prestataire est constituée par le bordereau de prix unitaires ci-annexé.

Le montant du lot n° tel qu'il résulte du détail estimatif (application du bordereau des prix unitaires) est de :

Montant HT (en chiffres) :

TVA au taux de 20,00 % Montant :

Montant TTC (en chiffres) :

Montant TTC (en lettres) :

.....

.....

Récapitulatif des tranches du lot 01 : Les études urbaines

Tranche	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Tranche 1 : tranche ferme			
Tranche 2 : tranche optionnelle 1			

Récapitulatif des tranches du lot 02 : Etudes techniques préalables

Tranche	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Tranche 1 : tranche ferme			

Récapitulatif des tranches du lot 03 : Etude d'impact et étude thermique

Tranche	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Tranche 1 : tranche ferme			
Tranche 2 : tranche optionnelle 1			

En cas de groupement, la décomposition est détaillée dans l'annexe ci-jointe.

6.1 Conséquences financières de la non-exécution ou de l'exécution d'une tranche optionnelle

6.1.1 Indemnité de dédit pour non-exécution d'une tranche optionnelle

En cas de non-exécution d'une tranche optionnelle, il ne sera pas fait application d'une indemnité de dédit.

6.1.2 Rabais en cas d'exécution d'une tranche optionnelle

En cas d'exécution d'une tranche optionnelle, il ne sera pas fait application d'un rabais.

6.1.3 Indemnité d'attente

Il ne sera pas fait application d'une indemnité d'attente.

7. Avance

Le marché ne fait pas l'objet d'une avance.

8. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A :

Le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

.....

9. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A

Le

Le pouvoir adjudicateur

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

☐ Le prestataire

☐ Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

☐ Par le prestataire.

☐ Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

☐ **Certificat de cessibilité** établi (1) en date du à

OU

☐ **Copie délivrée en unique exemplaire** (1) pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

2 ☐ La totalité du bon de commande n°afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

.....

4 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

et devant être exécutée par

.....
 en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A

le

Signature (2)

(1) Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

(2) Date et signature originales

Annexe à l'acte d'engagement

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

☐ Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement.

☐ Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.

L'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a t'il été restitué ?

☐ OUI ☐ NON

☐ Acte spécial modificatif : il annule et remplace l'acte spécial de sous-traitance du

Pouvoir adjudicateur : Ville de Falaise

- Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

.....

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

.....

- Organisme chargé des paiements : Mme le Trésorier principal de Falaise

Objet du marché :

Objet de la consultation : Page de garde du DCE

- ☐ Lot n°01 – Les études urbaines
- ☐ Lot n°02 – Etudes techniques préalables
- ☐ Lot n°03 – Etude d'impact et étude thermique

Candidat ou titulaire du marché :

Prestations sous-traitées :

- Nature des prestations sous-traitées :

.....

– Durée du contrat :

.....

– Montant HT :

.....

– Taux de la TVA :

– Montant TTC :

.....

– Date (ou mois) d'établissement des prix :

– Modalités de variation des prix :

.....

.....

Identification du sous-traitant :

– Nom commercial, raison ou dénomination sociale :

.....

– Forme juridique du sous-traitant :

– Immatriculée à l'INSEE :

1. Numéro de SIRET :

2. Code nomenclature activité française (NAF) :

3. Numéro d'identification au registre du commerce :

– Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :

.....

– Adresse :

.....

.....

– Compte à créditer :

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

– Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 136 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) :

☐ OUI ☐ NON

Condition de paiement du contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : ☐ OUI ☐ NON

– Modalités de calcul et de versement des acomptes :

.....

-
- Clauses relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
-
-

Capacités professionnelles, financières et techniques du sous-traitant :

Liste des pièces qui doivent être fournies par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

les mêmes que celles qui sont demandées au titulaire dans le cadre de la présente consultation.

Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

☐ **La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial** ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

- ☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

☐ **La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif** :

- ☐ Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le

Le candidat ou titulaire :

.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET : APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

☐ Oui

☐ Non

Organisme bancaire :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

.....

IBAN :

BIC :

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	<i>Totaux</i>			